

Journée d'information dans le cadre du programme de recherche CDE (concertation-décision-environnement) du Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement.

La participation du public aux décisions réglementaires sur l'environnement : l'article 244 de la loi Grenelle II, une révolution administrative ?

Le lundi 31 janvier 2011

À la Faculté de Droit et des Sciences Économiques de Limoges
32 rue Turgot – Amphithéâtre Chevalier (Rez de chaussée).

PROGRAMME

Matin : 10h00 – 13h00

10h00 : Ouverture

La genèse de la réforme par **Michel PRIEUR**, professeur émérite à l'Université de Limoges, Directeur scientifique du CRIDEAU-OMIJ, Président du CIDCE,

L'influence de l'article 7 de la Charte constitutionnelle de l'environnement par **Jessica MAKOWIAK**, Maître de conférence à l'Université de Limoges,

L'influence de l'article 8 de la Convention d'Aarhus par **Julien BÉTAILLE**, ATER à l'Université de Limoges, CRIDEAU-OMIJ,

La participation du public à l'élaboration des textes réglementaires en droit comparé de l'environnement par **Michel PRIEUR**, professeur émérite à l'Université de Limoges, Directeur scientifique du CRIDEAU-OMIJ, Président du CIDCE,

Le contenu de l'article 244 de la loi Grenelle II, par **Gérard MONÉDIAIRE**, professeur à l'Université de Limoges, Directeur du CRIDEAU-OMIJ,

L'application de l'article 244 au droit de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, par **Hubert DELZANGLES**, professeur à l'Université de Limoges,

Faut-il un décret d'application ? par **Clotilde DEFFIGIER**, Professeur de droit à l'Université de Limoges,

Un nouveau contentieux par **Yann AGUILA**, Conseiller d'État,

13h00 - Pause déjeuner – Buffet

Après-midi : 14h00-17h45

Les questionnements politiques et sociologiques par **Cécile BLATRIX**, Professeur de Sciences politiques à Agro Paris Tech et **Sandrine RUI**, Maître de conférence en sociologie à l'Université de Bordeaux,

TABLE RONDE

Le nouveau rôle des ONG par **Antoine GATET**, Directeur de sources et rivières du Limousin, membre du directoire du réseau juridique FNE,

Le nouveau rôle des entreprises par **Pascale KROMAREK**, présidente de la commission droit de l'environnement de MEDEF, chargée de cours aux Universités Paris I et II,

Le nouveau rôle des collectivités locales par **Robert SAVY**, ancien président de la Région Limousin, Conseiller d'état honoraire,

Le nouveau rôle des fonctionnaires de l'état et des instances nationales consultatives par **Jean-Claude HÉLIN**, professeur émérite, Université de Nantes,

CONCLUSIONS

Par **Jacqueline MORAND-DEVILLER**, professeur émérite à l'Université de Paris 1, Panthéon-La Sorbonne,

17h45 : Clôture du séminaire